

Évaluation du programme canadien d'aide internationale en Ukraine, de 2009-2010 à 2017-2018



L'évaluation du programme d'aide internationale d'Affaires mondiales Canada (AMC) en Ukraine a permis de démontrer que le Canada a été l'un des principaux donateurs au cours de la période de 2009-2010 à 2017-2018 et qu'il a fourni une aide internationale cohérente et à long terme. Les ressources financières et le soutien politique du Canada ont par ailleurs contribué à enclencher le processus de réforme et de modernisation de l'Ukraine après 2014.

La programmation de développement a tenu compte des priorités du gouvernement ukrainien tandis que les programmes d'aide humanitaire, de paix et de stabilisation ont fourni une aide rapide, souple et adaptée aux nouveaux besoins. Le Canada a aussi fait preuve d'une grande réactivité lors de la Révolution de la dignité et a accru considérablement son portefeuille d'activités financées dans le pays. Le cloisonnement de la programmation a néanmoins compliqué la transition de la réponse humanitaire vers la reconstruction, la consolidation de la paix et le développement dans l'est du pays.

De manière générale, pour les trois volets de l'aide internationale examinés, la programmation a permis de répondre aux besoins. Toutefois, l'éparpillement du financement entre des activités sans liens suffisants avec les projets a limité l'obtention de résultats convaincants. L'instabilité politique chronique et la fragilité de la situation sur le plan sécuritaire ont aussi été préjudiciables à la durabilité des résultats.

CONCLUSIONS

La réactivité et la flexibilité d'AMC dans la programmation humanitaire et de stabilisation ont été particulièrement importantes immédiatement après la Révolution de la dignité de 2014 et le déclenchement du conflit dans l'est de l'Ukraine.

Le programme d'aide internationale du Ministère à l'Ukraine a donné des résultats remarquables en matière de réforme de la police, de promotion de l'égalité des genres et de justice pour mineurs.

Des exemples de cohérence interne existaient, mais les mécanismes distincts de programmation, d'établissement de rapports et d'approbation de chaque volet de programmation ont restreint la capacité du Ministère à atteindre une cohérence stratégique interne accrue.

En l'absence de cadre de rendement commun, il a été difficile de renforcer les progrès généraux du Canada vers l'atteinte de résultats globaux en Ukraine.

CONSIDÉRATIONS

Compte tenu de la complexité et de la fragilité de la situation dans laquelle se trouve l'Ukraine, le Ministère pourrait envisager des solutions visant à mieux intégrer les considérations liées à la fragilité en relançant, par exemple, un cadre de planification approuvé qui intègre les volets de programme appropriés dans des résultats communs et des cadres de mesure du rendement fondé sur les recommandations du CAD de l'OCDE portant sur le triple nexus. *L'Accord de libre-échange Canada-Ukraine* pourrait fournir un moyen d'accroître la portée des résultats en matière de développement afin de favoriser une plus grande égalité entre les genres, de bonnes pratiques commerciales et une compétitivité accrue sur le marché en Ukraine.

RECOMMANDATIONS

Ministère

1. Préciser les responsabilités des acteurs ministériels en ce qui concerne les liens entre l'aide humanitaire, le développement et la stabilisation.

Secteur de l'Europe, de l'Arctique, du Moyen-Orient et du Maghreb

2. Réduire le nombre de sous-secteurs et répondre aux besoins de reconstruction et de relèvement à moyen et à plus long terme dans l'est de l'Ukraine.
3. Faciliter la planification de la durabilité en élaborant des stratégies de sortie.

